

COMMUNE DE JARNOSSE (LOIRE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2024/11

Nombre de Conseillers

En exercice : **11**

Présents : 9

Votants : 9

**L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE
Le VINGT-CINQ MARS**

Le Conseil Municipal de la Commune de JARNOSSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LOMBARD, Maire

Date de convocation du C.M. : 18/03/2024

Présents : LOMBARD Jean-Marc, BORY Annie, ALIX Hervé, VAGINAY Valérie, FOUILLAND Franck, DESMOUSSEAUX Chantal, Yannick FRANÇOIS, ALLOIN Dominique, DONNARS Jean.

Absents excusés : VILLENEUVE Marlène, DECHAVANNE Carole

Secrétaire : Hervé ALIX

Délibération publiée le 26/03/2024

SIGNATURE DU MARCHÉ DE TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT : MISE EN SÉPARATIF DE LA MONTÉE DU CHÂTEAU ET SUR LA LAGUNE

Monsieur le Maire soumet à son Conseil le **résultat** de la procédure de passation du marché pour les travaux de mise en séparatif de la Montée du Château et les travaux sur la lagune, par procédure adaptée ouverte, et le **choix** après analyse des offres.

L'ensemble des entreprises a présenté une offre de base. L'entreprise CHAVANY a présenté également une variante.

Au regard des critères d'appel d'offres et en application de ceux-ci, l'entreprise qui présente l'offre économiquement la plus avantageuse, est : CHAVANY TRAVAUX PUBLICS.

L'offre retenue est l'offre faite par CHAVANY TRAVAUX PUBLICS, avec la VARIANTE, sans la prestation supplémentaire éventuelle, pour :

un montant total des travaux de 206 621,53 € HT soit 247 945,84 € TTC

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- **Valide** le choix fait après analyse des offres
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer ledit marché pour un montant total de 206 621,53 € HT

Fait à JARNOSSE, le 25 mars 2024

Le Maire,
Jean-Marc LOMBARD



Le Secrétaire de séance,
Hervé ALIX

